



CONDITIONS

Avantages réservés aux adhérents dès validation de l'adhésion par l'AGBT.



Dès l'arrêt des cotisations: suppression des avantages mais prolongation de 6 mois en cas d'arrêt pour longue maladie, accident de travail, invalidité, congé maternité, congé parental.

Cotisation de 5 € par mois



ACCÈS AUX AVANTAGES, BILLETTERIE, BONS PLANS

Liste disponible sur votre **ESPACE ADHÉRENT**

ACCÈS ESPACE ADHÉRENT - Site internet: agbtp.com

TUTO



De l'**étape 3** à l'**étape 5** : procédure pour déposer un document.